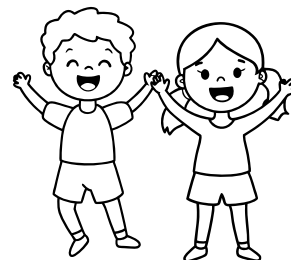


# Camp de jour 2026 PROCÉDURE



Veillez prendre connaissance de la procédure suivante pour les inscriptions. Le camp s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans (maternelle 4 ans à la 6e année).

- Les inscriptions sont à la **semaine au coût de 50 \$** pour le camp de jour et des frais de **15 \$ par semaine** pour le **service de garde**.
- Il y aura 2 séances d'inscriptions pour les résidents et une 3e que les non-résidents puissent s'ajouter.

## Première séance d'inscription

Il vous sera possible d'inscrire votre enfant à **3 semaines seulement**, pour donner la chance à tous d'avoir l'opportunité d'aller au camp de jour.

du mercredi 8 avril dès 8h00 mercredi 15 avril 2026

## ATTENTION : 2 RÈGLES À RESPECTER LORS DE LA 1ERE SÉANCE D'INSCRIPTION

1- L'enfant ne peut avoir 2 inscriptions lors de la première séance (ex : parents séparés : maman choisit 3 semaines et papa choisit 3 semaines également). Si le cas se présente, la Ville choisira les semaines que l'enfant viendra au camp de jour. Nous vous conseillons de vous entendre avant de faire les inscriptions.

2-Le système n'empêche pas la sélection de plus de 3 semaines, donc, nous vous demandons de respecter cette règle et de ne pas sélectionner plus de semaines permises, afin que la Ville n'ait pas à choisir vos semaines de camp de jour.

## Deuxième séance d'inscription

Vous pourrez inscrire ou ajouter votre enfant à l'ensemble des semaines selon le nombre de places disponibles par semaine.

du mercredi 22 avril au mercredi 29 avril 2026

## Troisième séance d'inscription

Nous sommes heureux d'annoncer que des places pour les non-résidents seront désormais disponibles pour les semaines où il restera de la place durant notre camp de jour. Le coût d'inscription est de 100\$/semaine et si vous désirez le service de garde un 15\$ par semaine s'ajoute à votre inscription.

Les inscriptions se feront du mardi 5 mai au 18 juin 2026

**\*Veillez aussi prendre note qu'aucune réservation par téléphone ne sera acceptée**

\*

**\*\* Exception pour les enfants de la maternelle 4 ans : les parents devront nous téléphoner pour qu'on puisse accepter leur inscription. L'enfant doit avoir complété sa maternelle, et une preuve d'inscription sera demandée.**

**\*\*\* Le nombre final de places disponibles dépendra du nombre d'animateurs et de la capacité des salles \*\*\***

**Vous devrez faire l'inscription par notre plateforme web Voilà! :**

**<https://thurso.appvoila.com/>**

**Ou encore, vous présenter à nos bureaux à l'hôtel de ville**

**\*\* N'oubliez pas d'avoir votre compte dossier citoyen actif pour pouvoir faire l'inscription \*\***

**L'utilisation de la tablette et du cellulaire n'est pas compatible avec la plate-forme VOILA !**



CAMP de JOUR  
VILLE DE THURSO

# CODE DE VIE

**Un comportement adéquat est essentiel pour assurer le bon déroulement des activités et offrir à chaque enfant une expérience enrichissante et agréable. Tout manquement à ces règles pourrait entraîner des mesures disciplinaires, y compris l'exclusion.**

## EN TANT QUE PARTICIPANT AUX CAMPS DE JOUR :

- Je m'amuse et je suis positif
- Je respecte les animateurs et les consignes
- Je respecte les autres enfants, les aide et les encourage
- Je participe à toutes les activités même si certaines me plaisent moins
- Je reste toujours avec mon groupe et mon animateur
- Je m'adresse aux animateurs quand je vis un problème avec un autre enfant pour régler la situation
- Je prends soin du matériel et des locaux
- Je prends soin de la planète en ramassant et en triant mes déchets

## COLLABORATION DES PARENTS

Bien que des enfants soient aux prises avec certains défis liés au comportement, le code de vie s'applique à tous. Il est important de déclarer toute particularité liée au comportement et/ou à la santé de votre enfant. Nous vous invitons à fournir à notre équipe, sur place, toute information pertinente ou conseil qui pourrait nous aider à lui offrir le meilleur encadrement possible. En tout temps, votre collaboration est essentielle

## MESURES DISCIPLINAIRES

En tout temps, les animateurs interviennent auprès des enfants: l'enfant peut donc recevoir au départ des avertissements sans qu'il n'y ait de sanction. Il y a habituellement gradation dans l'application des sanctions. Toutefois, selon les gestes posés, il est possible de passer directement à une sanction supérieure, sans gradation.

AU  
VERSO

LES 3 NIVEAUX D'AVIS DISCIPLINAIRES  
EXEMPLES DE COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUE



## AVIS DISCIPLINAIRE – NIVEAU JAUNE

### EXEMPLES DE COMPORTEMENTS

- Recevoir + de 3 avertissements pour le même comportement
- Utiliser un langage inapproprié
- Railler, insulter ou tenir des propos irrespectueux (racistes, sexistes, sur un handicap, etc.)
- Bousculer, tirailler, faire une jambette, etc.
- Refuser de participer
- Ne pas garder le silence lorsque demandé
- Être négatif

### SANCTIONS

- Avertissement verbal pour l'enfant
- Retrait partiel pour une activité
- Contact avec le parent

## AVIS DISCIPLINAIRE – NIVEAU ORANGE

### EXEMPLES DE COMPORTEMENTS

- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu avis de niveau JAUNE
- Frapper un autre enfant ou se bagarrer
  - Refuser de suivre son groupe
  - Intimider ou menacer un autre enfant
- Voler
- Vandaliser

### SANCTIONS

- Suspension interne : retrait au bureau du coordonnateur ou de l'intervenant-terrain
- Contact avec le parent
- Mise en place d'un plan d'intervention

## AVIS DISCIPLINAIRE – NIVEAU ROUGE

### EXEMPLES DE COMPORTEMENTS

- Répéter les comportements pour lesquels l'enfant a reçu un avis de niveau ORANGE
- Frapper un autre enfant au visage ou à la tête
- Frapper, mordre ou cracher sur un animateur ou un responsable
- Faire une crise de colère
- Refuser d'aller dans le bureau du coordonnateur
- Fuguer

### SANCTIONS

Selon la gravité et le contexte :

- Suspension d'une journée (sans remboursement)
- Renvoi automatique sans possibilité de retour

Dès l'appel au parent, celui-ci doit venir chercher immédiatement son enfant au camp de jour.

Pour réintégrer le camp de jour, la Direction doit juger que la collaboration de l'enfant et des parents sera suffisante.

### Bris et méfaits

Tout bris intentionnel ou méfait commis au camp de jour pourrait entraîner une facturation afin de couvrir les frais de réparation, de remplacement ou de gestion. Cette mesure vise à sensibiliser les participants au respect des lieux et du matériel, tout en maintenant un environnement sécuritaire et agréable pour tous.